

ORLÉANS

Avec vous

n°7 > décembre 2005

Journal publié par l'opposition municipale d'Orléans

Logement, emploi, rénovation urbaine

Répondre à l'urgence sociale

Donner espoir aux jeunes

L'Edito

Nous vivrons bientôt les fêtes de fin d'année. Je souhaite que ce soit pour chacune et chacun, pour chaque famille, dans la joie.

L'année qui va s'achever a été marquée, à Orléans comme dans toute la France, par ce qu'on a appelé la « crise des quartiers » ou des « banlieues ».

Nous avons tous envie de « tourner la page » et de penser à autre chose...

Et ce serait plus simple de ne pas évoquer cela dans cet éditorial.

Si je le fais, pourtant, c'est parce que je crois qu'il est nécessaire de tirer les conséquences de ces événements si l'on ne veut pas qu'ils se reproduisent.

Par rapport à la sécurité d'abord. Je redis, une nouvelle fois, que la violence ne résout rien, que les atteintes aux personnes et aux biens doivent être sanctionnées. Le Code pénal le permet largement. Il faut l'appliquer strictement et cela ne nécessite pas pour autant la mise en œuvre de procédures d'exception. En revanche, on voit combien la police de proximité était, et reste, nécessaire.

Le premier problème qui se pose dans les quartiers en difficulté, c'est le chômage et d'abord le chômage des jeunes. Il est inacceptable que tant de jeunes soient au chômage alors que notre société ne leur a pas offert d'emploi ou d'activité utile. Se sentir inutile quand on a 16, 18 ou 20 ans, c'est terrible. Sur ce sujet, notre ville peut faire beaucoup plus qu'elle ne le fait. Je souhaite vivement que les entreprises embauchent les jeunes de nos quartiers. Mais cela ne suffit pas et ne suffira pas. Alors il faut revenir aux « emplois

jeunes » supprimés par des ministres qui considèrent aujourd'hui que cette suppression fut une erreur. Il est préférable qu'un jeune se voie proposer une activité utile plutôt que de le laisser dans le désespoir. Il faut, de même, amplifier le soutien aux régies de quartier.

Il faut aussi « refaire » les quartiers qui vont mal. J'ai tellement écrit là-dessus (et encore dans mon dernier livre), que je ne vais pas une nouvelle fois redire que ces quartiers, oui, il faut les refaire en profondeur. C'est pourquoi le Grand Projet de Ville de La Source ne correspond vraiment pas à ce qu'il faudrait faire. Et pour engager ces transformations profondes, le préalable, c'est de construire, en nombre suffisant, des logements sociaux de qualité, ce qui n'est pas fait aujourd'hui à Orléans. J'écris « logements sociaux de qualité » car, pour moi, les logements sociaux du XXI^e siècle n'ont plus rien à voir avec les barres et les tours construites il y a quarante ans. Ces logements doivent être d'aussi belle qualité que les autres.

Je souhaite enfin à Orléans pour cette nouvelle année 2006 plus de dynamisme dans tous les domaines décisifs, aujourd'hui abandonnés par l'actuelle municipalité : l'emploi bien sûr (les suppressions d'emploi chez Quelle sont un nouveau coup dur), mais aussi l'économie, l'université, la recherche, les technologies, les transports, les équipements. En bref, tout ce qui prépare l'avenir.

A chacun et à chacune, tous mes vœux sincères d'heureuse année 2006 et de bonne santé.

> Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret



Jean-Pierre Sueur vient de publier, aux éditions CPE, un livre intitulé *Aimez-vous Orléans ?* Ce livre reprend des chroniques qu'il a écrites, en sa qualité de maire d'Orléans, de 1989 à 2001. Elles sont consacrées à Orléans et à de multiples autres sujets. Elles sont précédées d'un long avant-propos dans lequel Jean-Pierre Sueur « met en perspec-

tive » le passé, le présent et l'avenir d'Orléans. Par l'ensemble de ces textes, il répond à la question posée par le titre de l'ouvrage et il écrit pourquoi il aime - passionnément - Orléans.

● *Aimez-vous Orléans ?* Editions CPE, 270 pages, 143 photos, 21 euros.

Après la « crise urbaine » : nos propositions

- Donner la priorité absolue à l'emploi des jeunes au chômage.
- Revoir complètement (dans un sens beaucoup plus ambitieux) le Grand Projet de Ville de La Source.
- Appliquer le Code pénal pour sanctionner les atteintes aux personnes et aux biens, ce code permet-

tant de sanctionner ce qui doit l'être, sans qu'il soit besoin d'ajouter des agitations médiatiques.

- Remettre en place la police de proximité.
- Remettre en place une vraie prévention spécialisée.
- Lutter effectivement contre les discriminations

dont sont victimes les habitants de plusieurs quartiers.

- Construire dans tous les quartiers une diversité de logements accessibles à toutes les familles et mettre fin parallèlement aux phénomènes de « ghettoïsation » qui touchent certains secteurs.

SOS Logement

Aujourd'hui, à Orléans, les promoteurs se voient offrir de nombreux terrains. Le plus souvent, les logements qu'ils construisent sont d'un coût très élevé : allez voir à l'Îlot de la Râpe. Même des Orléanais ayant des revenus conséquents trouvent que c'est trop

Jean-Pierre Sueur, ont fait pendant douze ans. Cinq grands immeubles ont ainsi été démolis à La Borde aux Mignons dans le quartier de l'Argonne. Mais en même temps, de nombreux logements sociaux de qualité étaient construits, du quai du Roi à la Fontaine de l'Estuvée en passant par l'avenue Jean-Zay, l'hippodrome ou le quartier Dessaux.

La situation n'est guère plus florissante à l'échelle de l'agglomération, à l'exception notable de certaines communes comme Saint-Jean de la Ruelle. Quand et comment les communes qui sont en deçà du seuil de 20% de logements sociaux se mettent-elles en conformité avec la loi... et avec les déclarations du président de la République ? Car ce déni de solidarité urbaine est scandaleux et ne doit pas perdurer ! Le logement social doit redevenir une priorité afin qu'Orléans et toutes les communes de l'agglomération offrent des logements pour toutes les familles et pour tous les revenus.

Pour en revenir à Orléans, on constate que, faute de logements adaptés, les jeunes ménages vont habiter ailleurs. Certaines écoles voient leurs effectifs diminuer dans des proportions inquiétantes. Est-ce la ville que nous voulons ? <

Des chiffres qui en disent long

Nombre de logements sociaux financés dans l'agglomération d'Orléans

- De 1989 à 2000 : 5 079 logements
Soit une moyenne annuelle de 423
- De 2001 à 2004 : 807 logements
Soit une moyenne annuelle de 202 logements

cher !

En même temps, le nombre de logements sociaux construits est extrêmement faible. Selon les chiffres officiels, le nombre de « logements sociaux financés », à Orléans, a ainsi été de 23 en 2002 et autant en 2003 !

Résultat : les demandes s'amoncellent. Et comme, de surcroît, on démolit des logements à La Source et à l'Argonne, la crise s'aggrave.

Nous avons toujours dit que nous n'étions pas opposés aux démolitions nécessaires. Nous sommes même pour. Mais à une condition : qu'on construise d'abord — dans les quartiers concernés mais surtout partout dans l'agglomération — des logements sociaux de qualité.

C'est ce que les municipalités précédentes, animées par

Priorité à l'emploi des jeunes

Le premier des problèmes que rencontrent les habitants de nos cités, c'est, incontestablement, l'emploi, et plus particulièrement, l'emploi des jeunes. Il y a des secteurs à Orléans où le chômage des jeunes est passé, en moins de cinq ans, de 25 % à 40 %. Ces jeunes sont au chômage, avant même qu'un seul emploi ne leur ait été proposé.

Certains ont connu une scolarité difficile, d'autres non. Certains ont fait des études, obtenu des diplômes, et sont malgré tout au chômage. Comment ne pas comprendre leur amertume et leur découragement ?

Rien n'est plus urgent que de leur proposer un emploi, une formation, une activité utile ou un « parcours d'insertion » solide.

Or l'actuelle municipalité d'Orléans ne met pas cela dans ses priorités. C'est le moins qu'on puisse dire. Elle refuse même d'inscrire cette question à l'ordre du jour du conseil municipal, comme nous l'avons demandé.

Nous faisons des propositions concrètes :

Les « emplois jeunes » ont été supprimés. Ils avaient l'avantage d'offrir aux jeunes une activité utile

pendant cinq ans, de leur mettre « le pied à l'étrier ». Même les ministres concernés reconnaissent aujourd'hui que cette suppression fut une erreur. Ils reviennent en arrière en créant des dispositifs qui portent d'autres noms. Mais quel que soit le nom, l'essentiel c'est d'agir. Nous demandons donc que la ville d'Orléans s'engage vraiment dans tous les dispositifs mis en place par l'Etat et la Région pour offrir aux jeunes des activités utiles.

Il fut un temps où de nombreux jeunes travaillaient sur les chantiers d'Orléans et, notamment, sur le chantier du tramway. Cela peut et doit continuer. On nous cite des chiffres minimaux de jeunes employés à ce titre. C'est vraiment insuffisant. Il faut une autre volonté municipale.

Les entreprises, et elles seules, peuvent embaucher, nous dit la municipalité en place. Très bien. Mais pourquoi les jeunes des quartiers « sensibles », ceux qui portent tel nom et tel prénom sont-ils si peu embauchés ? Et quelles initiatives prend la municipalité pour que cela change ? Il y a des partenariats très utiles à développer aujourd'hui avec les entreprises. Il faut le vouloir.

Il y a aussi beaucoup à faire avec l'Education nationale, la formation professionnelle, les centres de formation d'apprentis. Qu'attend-on ?

Il faut amplifier le soutien aux régies de quartier, qui emploient des habitants de nos quartiers. Il faut aussi aider des associations qui peuvent être créatrices d'emploi, au lieu de leur « casser les ailes ».

Un autre GPV

C'est peu de dire que le Grand Projet de Ville (GPV) de la Source suscite, tel qu'il est mis en œuvre, l'incompréhension de nombre d'habitants et d'associations.

Au début, beaucoup ont « demandé à voir ». Beaucoup de Sourciens ont refusé d'être contre par principe, parce que ce GPV était présenté par une nouvelle municipalité. Ils ont fait preuve d'une grande ouverture d'esprit.



Aujourd'hui, la désillusion est grande, à la mesure des attentes qui avaient été suscitées.

Il n'est pas trop tard pour changer profondément un « Grand Projet » qui n'en est pas un.

Or, nos propositions en ce sens lors de la réunion du Conseil municipal de fin novembre se sont heurtées à un refus absolu. Non, nous a-t-on répondu en substance, ce GPV est très bien comme ça, on ne changera rien.

Cette réponse est absurde, incompréhensible. Chacun peut voir ce qu'il en est.

• **Il n'y a pas de Grand Projet. Ce qui est fait ne changera pas en profondeur la réalité, ni l'image du quartier.**

Notre avis : il faut un projet beaucoup plus ambi-

tieux pour faire un quartier neuf avec l'université, une technopole, la recherche, les commerces et des logements neufs.

• **On privilégie une voirie sur tout le reste. La seule raison pour laquelle on veut que les commerçants de Beauchamps s'en aillent au plus vite, c'est pour faire une voie qui mène au futur gymnase reconstruit.**

Notre avis : on se trompe de priorité. Il fallait d'abord prévoir, dans un projet ambitieux, des espaces commerciaux viables. Puis les mettre en place et les proposer en priorité aux commerçants de Beauchamps et alors seulement, réaliser une voirie qui peut attendre.

• **Les locataires dont les logements sont rénovés voient les prix de leur loyer augmenter dans des proportions considérables.**

Notre avis : il faut mettre en œuvre les déclarations des membres de l'actuel gouvernement qui disent que les rénovations ne devraient pas entraîner de telles hausses.

• **On ne voit rien bouger au centre commercial 2002.**

Notre avis : Il y a pourtant beaucoup à faire. Il faut « ouvrir » le 2002, comme nous le proposons depuis quatre ans, pour réaliser une vraie grande place commerciale en continuité avec les commerces du secteur de l'Indien.

• **Les jeunes sont les grands absents du projet**

Notre avis : L'emploi des jeunes devrait être un volet essentiel du GPV. Les travaux du GPV lui-même devraient permettre l'embauche de nombre d'entre eux. Il devrait y avoir, avec tous les partenaires, une action de grande envergure à ce sujet.



« Passons à l'action »

Une question à Philippe Legrand, conseiller municipal, à propos du logement social.

Que penser du « Programme Local de l'Habitat » (PLH) qui doit être prochainement arrêté par l'agglomération d'Orléans ?

Philippe Legrand. Il faut que ce PLH s'attaque de façon significative à une répartition du logement et propose des programmes de construction sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Encore faut-il que les signataires en aient la ferme intention.

Par ailleurs, il manque dans ce projet une véritable politique foncière qui nécessiterait de se doter de moyens financiers pour acquérir des terrains en vue d'opérations à moyen et long terme.

Mais il faudrait pour cela des engagements de toutes les communes de l'agglomération. Comment, en effet, se décline la solidarité intercommunale quand seulement cinq communes (sur douze concernées par le taux obligatoire de 20 % de logement social) concentrent 90% du parc HLM ? J'espère qu'à défaut de décisions concertées des communes qui n'assument pas leurs responsabilités, le préfet va se hâter de réaliser l'inventaire demandé par le ministre du logement et d'appliquer avec rigueur les dispositifs légaux.

N'oublions pas, pour terminer, les prises de positions des associations en charge des populations démunies, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la misère. En substance :

« Assez d'effets d'annonce, passons à l'action ! » <

Orléans Avec Vous est édité par l'association Orléans Avec Vous. Siège social : 7, rue Edouard Branly — 45100 Orléans. Tél/fax : 02 38 69 15 82 E-mail : Orleans.avec-vous@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur Impression : Alpha Graphic



Tram

Et de quatre ! Cela fait quatre fois que la majorité du Conseil d'agglomération annule une procédure dans la longue et interminable pantalonade de la seconde ligne de tram. Le « dialogue compétitif », avant-dernier avatar de tout ce cafouillage, nous avait pourtant été présenté comme la solution des solutions. Raté. Une fois de plus. Un nouvel appel d'offres vient donc d'être lancé. Avec cette fois, une nouvelle « concession » : les entreprises candidates devront proposer une variante « tout caténaire ». On nous avait pourtant affirmé que la ville d'Orléans n'en accepterait jamais devant la Cathédrale, même si cela devait coûter beaucoup plus cher. L'option est désormais ouverte. A un moment où une nouvelle enquête de *La République du Centre* confirme le succès de la première ligne, nous ne pouvons que déplorer tout le temps perdu, ainsi que le refus réitéré du tracé long pourtant si justifié. <

Gare

Très lentement toujours, la ville d'Orléans (et l'agglomération) mettent en œuvre le projet de la nouvelle gare... qui devrait être construite depuis plus d'un an ! La démolition de l'ancienne gare commence à peine... avec un très considérable retard. Il est rageant que l'on n'ait même pas profité de ce temps perdu pour penser vraiment la liaison entre la gare et les deux lignes de tram, ni pour revoir l'organisation des mails et des trémies – très pénalisante à cet endroit d'Orléans. Mais, en plus, on vient d'apprendre que le projet initial a changé. Nos dirigeants – on s'en souvient – avaient hélas renoncé au concours d'architecture auquel nous avions pourtant droit. Ils justifiaient ce renoncement en affirmant, dessin à l'appui, qu'il y aurait une belle verrière. Or, nous apprenons aujourd'hui que la majeure partie de la surface de la verrière sera non pas en verre... mais en aluminium. Forcément, c'est moins lumineux. C'est, une fois de plus, se moquer des Orléanais. <

Pour les malvoyants, une version agrandie est disponible sur demande à l'adresse ci-contre



Centre ancien.

Quinze ans d'efforts

La coupe a débordé quand M. Grouard a accumulé les contre-vérités devant le Conseil municipal, du style « *l'Hôtel des Créneaux est dans un état invraisemblable de décrépitude* ». Or, comme le montre la photo ci-dessus, la municipalité précédente a justement mis un point d'honneur à restaurer entièrement et très finement la plus belle façade de l'Hôtel des Créneaux, sa façade historique... qui, depuis deux cents ans, avait été laissée à l'abandon !

La vérité, c'est que le centre d'Orléans et en particulier le quartier Dessaux ont été trop longtemps à l'abandon.

C'est seulement en 1989 qu'a commencé la rénovation du centre ancien. Et non en 2001 comme on cherche à vous le faire croire au mépris de la vérité.

Jean-Pierre Sueur n'a jamais critiqué à ce sujet ses prédécesseurs, Roger Secrétain, René Thinat, Gaston Galloux, Jacques Douffrigues, Jean-Louis Bernard. Ils ont fait autre chose. Ils avaient d'autres priorités.

Alors pourquoi aujourd'hui cette campagne contre l'équipe municipale qui pendant douze ans a fait un immense travail souvent très ingrat ?

Car du multiplexe de la Charpenterie à la rue de la République en passant par le quartier Dessaux et sa résidence d'étudiants, les nouvelles façades des Halles Châtelet ou de l'Institut, le ravalement de la rue Jeanne d'Arc, etc., ce sont plus de 550 millions de francs (près de 84 millions d'euros) de travaux qui ont été investis dans le centre ancien entre 1989 et 2001. <

Diffamation. Non-lieu pour Hélène Mouchard Zay

La justice a tranché : lorsqu'au nom des élus de l'opposition, Hélène Mouchard-Zay a dénoncé, au conseil municipal, les « *propos indignes d'un élu républicain* » tenus par M. Montillot dans *Le Monde* (lire ci-contre), cette intervention n'était pas diffamatoire.

A la plainte pour diffamation déposée par l'adjoint à la sécurité contre Hélène Mouchard-Zay, la justice a répondu par un non-lieu. Autrement dit : la plainte n'était pas fondée. A tel point d'ailleurs que, après avoir, dans un premier temps, fait appel de cette décision, M. Montillot s'est désisté de cet appel. Revendiquant sa « *liberté d'expression d'élue* », Hélène Mouchard-Zay avait estimé qu'il était de son devoir de dénoncer avec vigueur ces propos.

M. Montillot, a sans doute cherché, par sa plainte, à intimider les élus de l'opposition. Il va même jusqu'à menacer ceux-ci en cas de « *récidive* », un terme qu'on utilise

pour les délinquants : curieuse conception de la liberté d'expression !

Dans Le Monde du 17 septembre, M. Montillot déclare à propos des demandeurs d'asile : « Très peu arrivent, selon la légende, dans un train d'atterrissage, à dos d'âne sur la montagne, ou à la nage sur un radeau. L'immense majorité arrive par des voies totalement légales. On vient faire du tourisme en France. Au bout de trois mois, on a besoin de demander l'asile (...) Des personnes qu'il faut nourrir, héberger, soigner. Il y a une recrudescence de maladies qui avaient pratiquement disparu depuis des décennies comme la tuberculose, la gale ».

Rappelons que M. Grouard a refusé de prendre ses distances avec les propos de son adjoint. Il vient d'ailleurs d'être félicité, par le journal d'extrême-droite *Minute*, pour des questions qu'il a posées au Gouvernement, et qui reprennent les thématiques chères à M. Montillot. <

Soutenez Orléans Avec Vous

Le journal *Orléans Avec Vous* a besoin de votre soutien pour vivre. Si vous le souhaitez, merci d'adresser votre don à l'association *Orléans Avec Vous* à l'adresse suivante : 7, rue Edouard Branly — 45100 Orléans.

orleans.avec-vous@wanadoo.fr - www.orleansavecvous.fr